



GLUX EN GLENNE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 03 JUILLET 2015 A 18H00

Le vendredi 03 juillet 2015, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. René Blanchot, Maire

Etaient présents : Mme Nouvel Mathilde, Mme Alévêque Annick, Mme de Contenson Bénédicte ; Mme Lageweg Johanna, M. Avice Etienne

Mme Alévêque désignée secrétaire

M. Gonin représenté par Mme Alévêque ; Mme Vaillant Valérie représentée par Mme de Contenson ; Mme Marceau représentée par M. Blanchot

M. Némoy Yvan absent, M. Doreau absent

La lecture du compte-rendu de la réunion du lundi 13 avril 2015 à 18h00 n'appelle aucune observation.

ORDRE DU JOUR

Réseau de chaleur ; examen des offres, choix de l'entreprise

M. Le Maire informe le conseil que la consultation pour l'extension du réseau de chaleur a été lancée le 05 mai 2015 la date de réception des offres était fixée au vendredi 05 juin 2015

La commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 05 juin en présence de M. Paquet Michel receveur et de M. Jeanty Gilbert maître d'œuvre. Trois dossiers ont été déposés : Entreprise Evrard , entreprise Massey et entreprise Baudras

La commission s'est réunie le lundi 15 juin 2015 pour examiner l'analyse des offres effectuée par M. Jeanty ; le rapport établit que l'entreprise Massey est la mieux placée.

M. Le maire propose une négociation aux trois entreprises ayant répondu au marché public.

Dans le cadre de cette négociation :

1°) il est demandé d'inclure dans le marché le raccordement après la sous station du bâtiment de l'ancienne poste

2°) une production d'eau par ballon d'eau chaude électrique

3°) un geste commercial afin de pouvoir réaliser cette extension de réseau de chaleur.

Compte tenu que l'entreprise Massey est toujours la mieux placée M. Le maire propose au conseil municipal du 3 juillet de choisir cette dernière pour effectuer les travaux d'extension du réseau de chaleur de la commune

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, valide ce choix

D'autre part il a été demandé le dépôt de la citerne de gaz par la société Primagaz.

Budget 2015 eau/assainissement

La commune n'ayant pas reçu le code INSEE nécessaire à la fusion des budgets eau et assainissement, Ce point est reporté à une date ultérieure.

Recensement de population

Le prochain recensement de population a lieu du 21 janvier 2016 au 20 février 2016.
Mme Perriau est nommée coordonnateur communal.
Un appel à candidature est lancé pour le recrutement du prochain agent recenseur.
Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie.

Soutien pour le maintien de la poste de Saint Léger sous Beuvray

M. Le Maire lit au Conseil Municipal le courrier de Mme Le Maire de St Léger S/Beuvray informant que les représentants de la Poste ont l'intention de diminuer drastiquement les horaires d'ouverture du bureau de Poste à compter du 15 novembre prochain dans le cadre de la réorganisation de la Poste d'Autun, Etang, Luzy et St Léger.

Le bureau qui est actuellement ouvert de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 12h00 le samedi serait seulement ouvert de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi.

En concertation avec les membres du conseil, un comité de soutien de la Poste s'est mis en place et propose plusieurs actions pour essayer de maintenir les horaires actuels d'ouverture du bureau.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE GLUX, après en avoir délibéré,

Compte tenu qu'une telle diminution des horaires affecterait le territoire notamment les commerces et l'artisanat et induirait une restriction des services, soutient l'action du comité dans sa démarche.

Renouvellement contrat employé communal

M. Le Maire informe le conseil que le contrat unique d'insertion créé par délibération du 30.05.2014 pour un an éventuellement renouvelable selon arrêté préfectoral arrive à échéance pour la première année le 30 juin 2015.

M. Le maire informe le conseil municipal qu'il est possible de prolonger dans un premier temps le contrat de 6 mois pour une prise en charge à 75 % sur la base de 24 heures hebdomadaires ; le contrat selon les informations actuelles est susceptible d'être renouvelé par tranches de 6 mois

M. Le maire informe le conseil municipal que les crédits étant ouverts au budget, il a fait les démarches auprès de l'agence pour l'emploi pour la demande de renouvellement afin que les délais soient respectés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, considérant qu'il n'y a aucune objection faisant obstacle à ce renouvellement considérant que M. TREBIS Eric recruté à cet emploi donne satisfaction accepte à l'unanimité en accord avec ce dernier de prolonger le contrat unique d'insertion de M. TREBIS Eric pour 6 mois soit du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2015, dans les conditions initiales soit 26 heures hebdomadaires.

Plan communal de sauvegarde

M. Le maire explique que le plan communal de sauvegarde définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement (tempêtes, canicule, orage, inondation, coulées de boue, pollution des captages...) sur la commune.

Il demande qu'un référent soit désigné par hameau ; les conseillers volontaires doivent s'inscrire et identifier les vulnérabilités.

Registre canicule

M. Le Maire informe qu'un registre nominatif recensant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande est ouvert à la mairie.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous faire recenser.

Rallye de la Châtaigne

Le rallye d'Autun passera sur la commune le samedi 21 août 2015 de 11h41 à 15h32 et de 17h06 à 20h57

Et le dimanche 22 août 2015 de 8h51 à 13h02

Passage par la route des Vernes puis montée vers Santasse et le Haut Folin

Remplacement du contrat d'avenir au gîte communal

M. Le maire informe le conseil.

M. Julien LECLERE souhaitant quitter la région pour se rapprocher de sa famille a demandé l'arrêt de son contrat en date du 16 août 2015. Après concertation des deux parties, il a été décidé une rupture de contrat anticipée d'un commun accord en date du 16 août 2015.

Compte tenu des besoins du gîte décide de remplacer le contrat d'avenir.

Dans la mesure du possible un nouveau contrat d'avenir ou un contrat unique d'insertion sera créé au gîte communal au plus tard à compter du 17 août 2015. Une offre d'emploi a été déposée à Pôle Emploi à Château-Chinon et Autun. Vous pouvez contacter la mairie si vous connaissez dans votre entourage une personne intéressée par cet emploi.

Motion de soutien à l'action de l'AMF (Association des maires de France) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur la baisse massive des dotations de l'état

Le Conseil valide à l'unanimité la motion de soutien

Agence postale

M. Le maire informe le conseil que la convention avec la poste doit arriver à terme en octobre 2015. Un contact a été pris avec la direction assurant le maintien de l'agence postale de Glux.

Point sur l'entretien de la voirie et lagune (fait par le prestataire)

L'entreprise Lamalle qui assure l'entretien des fossés et des lagunes a réalisé un premier passage.

Questions diverses

Mme Alévêque fait le point sur le RPI. (103 élèves sont prévus pour la rentrée 2015/2016, 39 à St Léger, 45 à la Grande Verrière et 19 à Monthelon)

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour la confection du char du comice qui aura lieu le weekend du 22 et 23 août prochain.

46^{ème} Fête des Myrtilles le 8 et 9 août prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 heures.

RAPPEL : La collecte des encombrants aura lieu le jeudi 30 juillet 2015 ; vous pouvez vous inscrire à mairie dès à présent (bien séparer les ferrailles des autres encombrants)

